



## Recommandation de sécurité No. 55

|   |   |
|---|---|
| <b>Date de la publication</b>                                 | 11.06.2015  |
| <b>No. reg. du rapport final</b>                              | 12091803  |
| <b>Déficit de sécurité</b>                                    | <p>Le mardi 18 septembre 2012, un accident sur le télésiège Pontresina – Alp Languard, à Pontresina, a fait deux blessés. Pendant la montée, le siège no 37, occupé par deux personnes, a glissé vers le bas sur le câble tracteur. Il est entré en collision avec le siège suivant, portant le no 38, sur lequel avaient également pris place deux passagers. Les deux occupants du siège no 38 ont été blessés lors du choc. Ceux du siège no 37 en sont sortis indemnes.</p> <p>La pince du siège no 37 a glissé sur le câble tracteur parce qu'elle n'avait pas été fixée conformément aux instructions d'utilisation.</p> <p>Les dimensions de la tige, qui est un élément du composant de sécurité de la pince n° 37, ne correspondent pas aux instructions du constructeur. L'entreprise téléphérique n'en avait pas conscience.</p> |
| <b>Recommandation de sécurité</b>                             | <p>Il convient de vérifier l'exactitude des dimensions des tiges. En particulier, les dimensions 70 mm +/-0,1 mm et 129 mm +/-0,2 mm ont un impact direct sur la sécurité et doivent être respectées. Les tiges qui ne correspondent pas à ces dimensions doivent être remplacées.</p>  |
| <b>Etat de l'implémentation</b>                               | Mis en oeuvre.  |
| <b>Rapport final concernant la recommandation de sécurité</b> | <a href="#"><u>Schlussbericht</u></a>   |